Conseil des maires de la MRC de Drummond

Procès-verbal et rapport de la séance ordinaire du conseil des maires de la Municipalité régionale de comté de Drummond tenue à Drummondville, en la salle de conseil de la MRC, 436 rue Lindsay, le **mercredi 3 avril 2013** à 19 h 30, le tout conformément aux dispositions du Code municipal, du règlement # 287 et ses amendements.

SONT PRÉSENTS MESDAMES ET MESSIEURS:

Francine Ruest Jutras mairesse de Drummondville

Michel Noël maire de Durham-Sud Jean Parenteau maire de L'Avenir

Michel Bourgeois maire de N-D-du-Bon-Conseil, Paroisse Yvon Lampron maire de N-D-du-Bon-Conseil, Village

Félicien Cardin maire de Saint-Bonaventure

Daniel Lafond maire de Saint-Cyrille-de-Wendover Jean-Guy Hébert maire de Sainte-Brigitte-des-Saults

Marie-Andrée Auger mairesse de Saint-Edmond-de-Grantham

Gilles Watier maire de Saint-Eugène

Claude Lebel représentant de Saint-Félix-de-Kingsey

Mario Van Doorn représentant de Saint-Germain-de-Grantham

Jean-Pierre Vallée maire de Saint-Guillaume

Claude Lapolice représentant de Saint-Guillaume

Suzanne Pinard Lebeau mairesse de Saint-Lucien

Réjean Rodier maire de Saint-Majorique-de-Grantham

Benoit Bourque maire de Saint-Pie-de-Guire

Carole Côté mairesse de Wickham

ceux-ci formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Jean-Pierre Vallée, préfet.

EST ABSENT MONSIEUR:

Claude Bahl maire de Lefebvre

ORDRE DU JOUR mrc10265/13

Il est, sur proposition de M. Daniel Lafond, appuyé par Mme Suzanne Pinard Lebeau, unanimement résolu par le conseil de la MRC de Drummond d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté et rédigé.

<u>ADOPTÉ</u>

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2012

Le rapport de vérification pour l'année 2012, préparé par le Groupe FBL, est déposé au conseil de la MRC de Drummond. Chacun des membres du conseil en a reçu copie.

Madame Diane Fortin, comptable agréée pour cette firme, fait une présentation des faits saillants de ce rapport, notamment en passant en revue les éléments suivants :

- Le rapport de l'auditeur indépendant;
- L'état des résultats et le détail de ceux-ci en regard de chacune des différentes parties des prévisions budgétaires de la MRC;
- Le rapport à l'égard des immobilisations;
- Le bilan;
- Les surplus financiers générés.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MARS 2013

mrc10266/13

Il est, sur proposition de M. Jean-Guy Hébert, appuyé par M. Daniel Lafond, unanimement résolu par le conseil de la MRC de Drummond d'adopter et signer tel que présenté et rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire de ce conseil du 6 mars dernier.

ADOPTÉ

FINANCES

A) RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL SUR LES DÉPENSES

Conformément au règlement MRC-65, le directeur général transmet un rapport détaillé des dépenses autorisées pour le mois de mars 2013.

MARS 2013

Factures incompressibles acquittées	456 359,79 \$
Factures approuvées	52 873,21 \$
Rémunérations	7 000,50 \$
Allocations de dépenses	3 500,25 \$
Remboursement des dépenses	111,20 \$

B) RESSOURCERIE TRANSITION INC.

mrc10267/13

ATTENDU QUE des sommes ont été prévues dans le PGMR pour l'implantation d'un réseau de ressourceries;

ATTENDU la résolution # mrc9421/10 du conseil de la MRC accordant une subvention de 60 000 \$ à l'organisme Ressourcerie Transition inc. pour lui permettre l'implantation d'une ressourcerie;

ATTENDU le renouvellement de l'aide financière de 60 000 \$ pour l'année 2013;

ATTENDU QUE ledit organisme a fourni à la MRC les rapports pour le dernier trimestre et que ceux-ci font état de résultats satisfaisants;

ATTENDU QUE ledit organisme demande la possibilité d'obtenir un deuxième versement;

ATTENDU les discussions des membres du conseil de la MRC à ce sujet;

Il est, sur proposition de Mme Marie-Andrée Auger, appuyé par Mme Carole Côté, unanimement résolu par le conseil de la MRC de Drummond d'autoriser le versement de la subvention prévue, au montant de 15 000 \$, à Ressourcerie Transition.

ADOPTÉ

<u>AMÉNAGEMENT</u>

A) RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ D'AMÉNAGEMENT

Prenant la parole Mme Francine Ruest Jutras, présidente du comité d'Aménagement, informe ses collègues du conseil des sujets abordés lors de la réunion du 27 mars dernier du comité d'Aménagement. Entre autres choses ledit comité s'est penché sur les points suivants, savoir :

- Demande d'appui du Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ)
- Degré d'avancement des travaux de révision du schéma d'aménagement (copie du tableau faisant état du degré d'avancement desdits travaux est remis à chacun des membres du conseil)

Plan de gestion des milieux naturels de la région Centre-du-Québec

mrc10268/13

ATTENDU QUE la conservation des milieux naturels, notamment les milieux humides et les milieux boisés, est un concept général, flexible et intégré touchant la protection, la mise en valeur et la restauration des milieux naturels dont le but ultime est la pérennité des espèces indigènes et des biens et services écologiques et économiques rendus à la collectivité par

les milieux naturels pour les générations actuelles et futures;

ATTENDU QUE la région Centre-du-Québec possède des milieux naturels de haute valeur écologique fournissant à la collectivité des biens et services écologiques et économiques qui ont, entre autres, un impact sur la santé et la sécurité publique;

ATTENDU la nécessité de maintenir et d'augmenter la superficie, la qualité et la diversité de milieux naturels conservés au Centre-du-Québec;

ATTENDU QUE les milieux naturels traversent les limites administratives et que l'appréciation environnementale des milieux naturels doit être évaluée à l'échelle d'un bassin versant, d'une région naturelle ou d'un district écologique;

ATTENDU la démarche proposée par le CRECQ à la MRC de Drummond en février 2013, et devant mener à l'élaboration d'un plan de gestion des milieux naturels de la région Centre-du-Québec;

ATTENDU QUE l'élaboration éventuelle d'un plan de gestion facilitera l'analyse des dossiers déposés lors de demande de certificat d'autorisation en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R.Q., chapitre Q-2) ainsi que de la *Loi concernant des mesures de compensation pour la réalisation de projets affectant un milieu humide ou hydrique* (L.R.Q., chapitre M-11.4) et que, par le fait même, elle réduira les irritants reliés aux délais de traitement des demandes;

ATTENDU QUE la réalisation d'un plan de gestion des milieux naturels du Centre-du-Québec ne soustrait aucun promoteur privé ou public au respect des lois ou règlements fédéraux, provinciaux et municipaux en vigueur, notamment à l'obtention des autorisations nécessaires et à la caractérisation à l'échelle du terrain;

ATTENDU la volonté des acteurs du milieu de soumettre une vision concertée de la conservation des milieux naturels;

ATTENDU QUE le CRECQ s'engage, dans les limites de ses capacités techniques et financières, à appuyer la MRC de Drummond dans l'élaboration de son plan de gestion et dans ses projets de conservation des milieux naturels qui en découleront, notamment concernant la localisation des milieux naturels de haute valeur de conservation et les mesures de conservation pouvant y être associées;

ATTENDU QUE la MRC de Drummond aura à approuver la partie du plan de gestion pour les milieux naturels faisant partie de son territoire;

ATTENDU les discussions des membres du conseil de la MRC à ce sujet;

Il est, sur proposition de Mme Marie-Andrée Auger, appuyé par M. Jean Parenteau, unanimement résolu par le conseil de la MRC de Drummond

- De reconnaître l'importance d'élaborer un plan de gestion des milieux naturels de la région Centre-du-Québec selon la démarche proposée par le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) en février 2013;
- De s'engager, après avoir donné son approbation à ce plan, à considérer l'intégration dudit plan et de la vision concertée dans son schéma

d'aménagement et de développement ainsi que dans la gestion des activités et des usages sur son territoire;

- De déléguer, en temps opportun, un représentant au comité stratégique, à raison d'un minimum de trois rencontres par année.

ADOPTÉ

B) RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE (CCA)

Prenant la parole M. Félicien Cardin, président du comité consultatif agricole (CCA), informe ses collègues du conseil des sujets abordés lors de la réunion de son comité, tenue le 27 mars dernier, à savoir :

- Vérification de la conformité de projets de règlements
- Demande de modification au règlement de contrôle intérimaire (RCI)

Tous les projets suivants étaient conformes aux orientations du schéma d'aménagement et du document complémentaire ainsi qu'aux orientations gouvernementales relatives à la protection du territoire et des activités agricoles :

- Règlement no 386/2013, Sainte-Brigitte-des-Saults (modifier des dispositions relatives à des usages et constructions accessoires et fixer la superficie minimale des lots desservis situés dans la zone résidentielle H9)
- Règlement no 422, Saint-Eugène (ajouter dans la zone C-9, l'usage "entreprise de camionnage")
- Règlement no 423, Saint-Eugène (agrandir une affectation commerciale située près de l'autoroute 20)
- Règlement no 424, Saint-Eugène (agrandir la zone commerciale C-9 située près de l'autoroute 20)
- Règlement no 579, Saint-Félix-de-Kingsey (adopter un règlement concernant les conditions d'émission des permis de construction)

Saint-Félix-de-Kingsey

Refonte des règlements d'urbanisme

mrc10269/13

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey a procédé à la refonte des ses règlements d'urbanisme et qu'elle a soumis à la MRC les projets de règlements suivants :

- Règlement no 546 (règlement refondant les dispositions du Plan d'urbanisme)
- Règlement no 547 (règlement refondant les dispositions du règlement de zonage)

- Règlement no 548 (règlement refondant les dispositions du règlement de lotissement
- Règlement no 549 (règlement refondant les dispositions du règlement de construction)

ATTENDU QUE lesdits projets de règlements sont non conformes aux orientations contenues dans le schéma d'aménagement de la MRC et aux orientations gouvernementales en matière de protection du territoire agricole;

ATTENDU QUE la liste des éléments de non conformité a été remise aux membres du conseil;

ATTENDU les discussions des membres du conseil de la MRC à ce sujet;

Il est, sur proposition de M. Yvon Lampron, appuyé par M. Michel Noël, unanimement résolu par le conseil de la MRC de Drummond d'informer la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey que les projets de règlements cités ci-haut sont **non conformes** et de lui transmettre la liste des éléments à modifier pour qu'elle puisse procéder aux ajustements requis.

ADOPTÉ

C) APPROBATIONS DE MODIFICATIONS À DES RÈGLEMENTS D'URBANISME

C.1) <u>Drummondville</u>

C.1.1) Règlement no 4369-1

mrc10270/13

ATTENDU QUE la Ville de Drummondville a transmis pour approbation son règlement no 4369-1 amendant le règlement de zonage no 4300;

ATTENDU QUE cette modification a pour objet d'autoriser, dans la zone résidentielle H-5604, une maison intergénérations;

ATTENDU les explications de l'aménagiste, M. Lucien Lampron quant à ce dossier;

ATTENDU les discussions des membres du conseil de la MRC à ce sujet;

Il est, sur proposition de M. Michel Noël, appuyé par M. Jean-Guy Hébert, unanimement résolu par le conseil de la MRC de Drummond

- 1. d'approuver, conformément à l'article 137.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le règlement no 4369-1 modifiant le règlement de zonage de la Ville de Drummondville, celui-ci étant **conforme** aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire;
- 2. de transmettre la résolution d'approbation ainsi que le certificat de conformité relatif au règlement no 4369-1 à la municipalité concernée.

ADOPTÉ

C.1.2) Règlement no 4389-1

mrc10271/13

ATTENDU QUE la Ville de Drummondville a transmis pour approbation son règlement no 4389-1 amendant le règlement de zonage no 4300;

ATTENDU QUE cette modification a pour objet de déterminer où doivent être localisés certains usages commerciaux autorisés dans la zone industrielle I-303;

ATTENDU les explications de l'aménagiste, M. Lucien Lampron quant à ce dossier:

ATTENDU les discussions des membres du conseil de la MRC à ce sujet;

Il est, sur proposition de M. Benoit Bourque, appuyé par Mme Carole Côté, unanimement résolu par le conseil de la MRC de Drummond

- 1. d'approuver, conformément à l'article 137.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le règlement no 4389-1 modifiant le règlement de zonage de la Ville de Drummondville, celui-ci étant **conforme** aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire;
- 2. de transmettre la résolution d'approbation ainsi que le certificat de conformité relatif au règlement no 4389-1 à la municipalité concernée.

ADOPTÉ

PACTE RURAL

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2011-2012 (reddition de comptes) mrc10272/13

ATTENDU QUE le 7 février 2007, un nouveau pacte rural a été signé entre le ministère des Affaires municipales et des Régions et de l'Occupation du territoire et les MRC;

ATTENDU QUE conformément à l'entente de gestion entre la MRC de Drummond et la SDED (CLD Drummond) relative au Fonds de la ruralité, Mme Danielle Ménard, agente de développement en milieu rural, doit déposer son rapport sommaire d'activités pour l'année 2012 du pacte de la ruralité;

ATTENDU QU'une fois approuvé par la MRC, ce rapport sera expédié aux autorités gouvernementales compétentes pour examen et demande de versement d'une nouvelle tranche de l'enveloppe budgétaire attachée au nouveau pacte rural, soit la somme de 28 154 \$, à laquelle devrait déjà s'ajouter 232 298 \$ supplémentaires en subvention pour l'agent rural et 103 904 \$ au terme de l'article 5.2 B dudit nouveau Pacte rural;

ATTENDU les informations communiquées aux membres du conseil concernant ledit rapport;

Il est, sur proposition de M. Michel Bourgeois, appuyé par M. Claude Lebel, unanimement résolu par le conseil de la MRC de Drummond d'approuver le rapport annuel d'activités 2012 préparé à titre de reddition de comptes, pour la dernière année du pacte rural et la mise à jour du plan de travail de la politique de développement en regard du fonds de la ruralité de la MRC de Drummond et de transmettre le tout aux autorités gouvernementales pour suivi.

ADOPTÉ

GESTION DES COURS D'EAU

A) <u>COURS D'EAU ST-CYR ET BRANCHE A (Gc-159)</u> (Drummondville)

Autorisation d'exécution des travaux d'entretien

mrc10273/13

ATTENDU la résolution #749/5/11 de la Ville de Drummondville demandant l'entretien du cours d'eau Saint-Cyr et la branche A;

ATTENDU le relevé fait par le responsable des cours d'eau;

ATTENDU QUE la longueur des travaux totalise une distance d'environ sept cent quatre-vingt-un (781) mètres linéaires;

ATTENDU QU'une assemblée publique des intéressés convoquée par la municipalité, a eu lieu le 25 février 2013;

ATTENDU QUE les travaux d'entretien dudit cours d'eau sont estimés au montant de 4 650 \$;

ATTENDU QUE certaines dispositions ont été établies avec les intéressés présents à la rencontre;

ATTENDU la résolution #749/5/11 de la Ville de Drummondville par laquelle celle-ci s'engage à défrayer les coûts engendrés par les travaux;

ATTENDU les discussions des membres du conseil de la MRC à ce sujet;

Il est, sur proposition de M. Michel Noël, appuyé par Mme Carole Côté, unanimement résolu par le conseil de la MRC de Drummond

- 1. Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;
- 2. d'autoriser les travaux d'entretien dans le cours d'eau Saint-Cyr et la branche A, sur une distance d'environ sept cent quatre-vingt-un (781) mètres linéaires, au montant estimé de 4 650 \$;
- 3. le tout sujet aux conditions détaillées dans la résolution # 749/5/11 de la Ville de Drummondville.

ADOPTÉ

B) COURS D'EAU RUISSEAU POKASSO, BRANCHES # 27 ET 28 (Gc-219)

(Saint-Pie-de-Guire)

Autorisation d'exécution des travaux d'entretien

mrc10274/13

ATTENDU la résolution # 12-10-116 de la Municipalité de Saint-Pie-de-Guire, demandant la réalisation de travaux d'entretien des branches # 27 et 28 du cours d'eau Pokasso;

ATTENDU le relevé fait par le responsable des cours d'eau;

ATTENDU QUE la longueur des travaux totalise une distance d'environ sept cent cinquante cinq (755) mètres linéaires;

ATTENDU QU'une assemblée publique des intéressés convoquée par la municipalité, a eu lieu le 20 février 2013;

ATTENDU QUE les travaux d'entretien dudit cours d'eau sont estimés au montant de 5 700 \$;

ATTENDU QUE certaines dispositions ont été établies avec les intéressés présents à la rencontre;

ATTENDU la résolution # 12-10-116 de la Municipalité de Saint-Pie-de-Guire par laquelle celle-ci s'engage à défrayer les coûts engendrés par lesdits travaux;

ATTENDU les discussions des membres du conseil de la MRC à ce sujet;

Il est, sur proposition de M. Jean-Guy Hébert, appuyé par M. Jean Parenteau, unanimement résolu par le conseil de la MRC de Drummond ce qui suit, à savoir :

- 1. Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;
- 2. d'autoriser les travaux d'entretien des branches # 27 et 28 du cours d'eau Pokasso, sur une distance d'environ sept cent cinquante cinq (755) mètres linéaires, au montant estimé de 5 700 \$;
- 3. le tout sujet aux conditions détaillées dans la résolution # 12-10-116 de la Municipalité de Saint-Pie-de-Guire.

ADOPTÉ

C) TRAVAUX DE MISE EN VALEUR DU COURS D'EAU KELLY (Gc-162)

(compensation pour les branches # 1 et 1A du cours d'eau Cardin) (Drummondville)

Autorisation d'exécution des travaux d'aménagement

mrc10275/13

ATTENDU QUE les travaux d'aménagement du cours d'eau Kelly constitue une compensation environnementale pour les travaux réalisés dans les branches # 1 et 1A du cours d'eau Cardin;

ATTENDU la résolution #718/5/12 de la Ville de Drummondville, demandant la réalisation de travaux d'aménagement du cours d'eau Kelly et branches;

ATTENDU QUE ledit cours d'eau est sous la compétence de la MRC de Drummond;

ATTENDU les plans fournis par la firme AVIZO experts-conseils;

ATTENDU la résolution # mrc9634/11 demandant un certificat d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) pour des travaux dans les branches # 1 et 1A du cours d'eau Cardin;

ATTENDU la réception dudit certificat;

ATTENDU la résolution #718/5/12 de la Ville de Drummondville par laquelle celle-ci s'engage à défrayer les coûts engendrés par lesdits travaux;

ATTENDU les discussions des membres du conseil de la MRC à ce sujet;

Il est, sur proposition de Mme Suzanne Pinard Lebeau, appuyé par Mme Marie-Andrée Auger, unanimement résolu par le conseil de la MRC de Drummond ce qui suit, à savoir :

- 1. Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;
- 2. d'autoriser, sous la supervision de son service "Inspection/Cours d'eau ", les travaux d'aménagement du cours d'eau Kelly et branches;
- 3. le tout sujet aux conditions détaillées dans la résolution # 718/5/12 de la Ville de Drummondville.

ADOPTÉ

D) <u>COURS D'EAU DÉCHARGE FOURNIER, BRANCHE # 3 (Gc-178)</u> (Saint-Germain-de-Grantham)

Abrogation partielle du règlement # 267 du Conseil de Comté de Drummond

mrc10276/13

ATTENDU QUE la branche # 3 du cours d'eau Décharge Fournier est un cours d'eau sous la compétence de la MRC de Drummond;

ATTENDU la résolution # 12-03-70 de la Municipalité de Saint-Germainde-Grantham demandant la déréglementation de la branche # 3 du cours d'eau Décharge Fournier pour en faire un simple fossé de ligne;

ATTENDU QU'une analyse a démontré que hormis le fossé du boulevard Industriel sur une longueur approximative de deux cent cinquante (250) mètres, seulement les deux propriétés riveraines au cours d'eau s'y draine;

ATTENDU QUE par ailleurs, la municipalité s'est fait consentir une servitude pour pouvoir y drainer son chemin;

ATTENDU QU'il serait souhaitable que la susdite branche # 3 du cours d'eau Décharge Fournier soit donc abrogé;

ATTENDU les discussions des membres du conseil de la MRC à ce sujet;

Il est, sur proposition de Mme Carole Côté, appuyé par M. Michel Noël, unanimement résolu par le conseil de la MRC de Drummond d'abroger partiellement le règlement # 267 du Conseil de Comté de Drummond pour toutes les dispositions qui concernent la branche # 3 du cours d'eau Décharge Fournier.

ADOPTÉ

E) <u>COURS D'EAU DUMAINE (Gc-190)</u> (Drummondville)

Demande d'autorisation de travaux d'aménagement au MDDEP

mrc10277/13

ATTENDU la résolution # 1690/12/12 de la Ville de Drummondville demandant la réalisation de travaux d'aménagement dans le cours d'eau Dumaine;

ATTENDU QUE ledit cours d'eau est sous la compétence de la MRC de Drummond;

ATTENDU QUE pour réaliser lesdits travaux, demande doit être faite au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) pour un certificat d'autorisation de travaux d'aménagement dudit cours d'eau;

ATTENDU la résolution # 1690/12/12 de la Ville de Drummondville s'engageant à défrayer les coûts engendrés par lesdits travaux;

ATTENDU le rapport d'analyse sur lesdits cours d'eau;

ATTENDU les discussions des membres du conseil de la MRC à ce sujet;

Il est, sur proposition de M. Yvon Lampron, appuyé par M.Félicien Cardin, unanimement résolu par le conseil de la MRC de Drummond d'autoriser le responsable de la gestion des cours d'eau, M. Pierre Daniel, à déposer pour et au nom de la MRC de Drummond, une demande de certificat d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP), pour la réalisation de travaux d'aménagement dans le cours d'eau Dumaine, dans la Ville de Drummondville.

ADOPTÉ

F) <u>COURS D'EAU NORMAND</u> mrc10278/13

ATTENDU le litige opposant la MRC de Drummond à la MRC d'Acton quant aux travaux à effectuer dans le cours d'eau Normand et à la répartition du coût de ceux-ci;

ATTENDU la récente décision arbitrale intervenue dans cette affaire, décision avec laquelle la MRC de Drummond demeure en profond désaccord;

ATTENDU les discussions des membres du conseil de la MRC à ce sujet;

Il est, sur proposition de M. Yvon Lampron, appuyé par Mme Suzanne Pinard Lebeau, unanimement résolu par le conseil de la MRC de Drummond de donner mandat à notre procureur, Me Christian Tourigny de Drummondville, de prendre toutes les dispositions nécessaires ou utiles pour en appeler de cette décision et d'entamer en conséquence les procédures appropriées devant les instances judiciaires compétentes.

ADOPTÉ

CORRESPONDANCES

INFORMATION GÉNÉRALE

Diverses correspondances sont transmises aux membres du conseil dont le résumé est décrit au procès-verbal du CAP du 26 mars 2013 ainsi que les correspondances suivantes :

- MRC des Maskoutains : Transmet le projet de règlement # 13-368 modifiant le schéma d'aménagement révisé (Centre de réadaptation avec zoothérapie Affectation « Agricole dynamique A1 » Saint-Marcel-de-Richelieu)
- <u>Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire</u>: Accusé réception de la résolution # mrc10261/13 concernant un appui au positionnement régional en matière de partage des données géographiques.
- <u>M. Gérard Fréchette</u>: Transmet une correspondance relative à diverses réflexions de sa part. (copie de cette correspondance est transmise aux maires)
- <u>Réseaux Plein Air Drummond inc.</u>: Transmet le rapport annuel 2012. (copie est transmise à chacun des membres du conseil de la MRC)

RAPPORT DES COMITÉS ET REPRÉSENTATIONS

A) COMITÉ CULTUREL

Prenant la parole, Mme Francine Ruest Jutras informe ses collègues qu'à l'occasion de sa rencontre du 12 mars dernier, le comité Culturel de la MRC de Drummond a poursuivi ses travaux en vue de réaliser les actions culturelles planifiées pour 2013. Le susdit comité a notamment traité des éléments suivants, savoir :

• Rencontre annuelle

La rencontre annuelle se tiendra vers la mi-juin 2013 et elle servira de consultation publique dans le cadre de l'élaboration du prochain plan d'action triennal en culture 2014-2016. On profitera également des résultats de la consultation pour réviser la politique culturelle qui aura dix (10) ans en 2014. C'est le concept d'animation du *Forum ouvert* qui sera privilégié pour cette activité. Le comité recommande l'octroi du mandat d'animation à Mme Annick Corriveau au coût de 1 350 \$ plus taxes.

Protection du patrimoine rural

Le projet consiste à proposer un règlement de type PIIA pour dix (10) municipalités rurales, à réviser le PIIA de deux municipalités qui en ont déjà un et à proposer un canevas de base pour une citation municipale aux autres. Parmi les prochaines étapes notons :

- une courte rencontre de travail avec les élus à la séance du conseil de la MRC du 5 juin prochain, afin de présenter le projet;
- préparer la rencontre, de façon individuelle, des douze (12) municipalités rurales concernées par les PIIA.

Dans le cadre du projet de protection du patrimoine rural, le comité souhaite ajouter un mandat au contrat de la firme Exp. de Drummondville. L'ajout serait de réaliser une grille d'analyse qui permettrait aux membres des Comités consultatif d'urbanisme (CCU), d'analyser une demande de façon plus structurée et uniforme et à cela, serait ajouté un document résumant les étapes relatives à l'adoption d'un règlement de PIIA et d'un règlement de citation, le tout à l'intention des municipalités concernées. La soumission reçue de Exp. indique un coût de 2 000 \$ plus taxes. Le comité recommande d'ajouter un mandat à la firme Exp. de Drummondville.

• Fonds culturel 2013

Le comité a analysé les trente (30) demandes de subventions dans le cadre du fonds culturel 2013 et vingt-trois (23) d'entre elles ont été retenues. Le total des demandes s'élevait à 43 280 \$ pour un budget de 30 000 \$. Le comité recommande d'accorder une subvention suivant la liste des projets retenus.

• Colloque les arts et la ville 2013

Le colloque annuel se tient en mai prochain dans la Ville de Gatineau et l'agent culturel y participera. Un dossier de candidature au Prix Culture et développement (100 000 citoyens et plus) pour le projet de Guide pratique sur l'architecture patrimoniale de la MRC, a été soumis et les résultats sont attendus.

Copie de ce rapport est remis à chacun des membres du conseil de la MRC de Drummond.

A.1) *Forum Ouvert* mrc10279/13

ATTENDU QUE la rencontre annuelle du milieu culturel se tiendra à la mi-juin;

ATTENDU QU'elle aura pour but de faciliter la révision de la politique culturelle ainsi que la planification triennale;

ATTENDU QUE le concept d'animation d'un Forum ouvert sera privilégié pour cette activité;

ATTENDU QUE le comité Culturel recommande l'octroi du mandat d'animation à madame Annick Corriveau pour un montant de 1 350 \$ plus taxes;

ATTENDU la recommandation du comité Culturel;

ATTENDU les discussions des membres du conseil de la MRC à ce sujet;

Il est, sur proposition de M. Jean-Guy Hébert, appuyé par Mme Marie-Andrée Auger, unanimement résolu par le conseil de la MRC de Drummond de recevoir favorablement la recommandation du comité Culturel de la MRC et d'octroyer le mandat d'animation à madame Annick Corriveau pour un montant de 1 350 \$ plus taxes, dans le cadre de la rencontre annuelle du milieu culturel.

ADOPTÉ

A.2) Ajout au mandat de la firme Les services EXP inc.

Outils de protection du patrimoine mrc10280/13

ATTENDU la résolution de ce conseil # mrc9891/12 par laquelle un mandat concernant des outils de protection du patrimoine était octroyé à la firme Les services EXP inc.;

ATTENDU QUE dans le cadre du projet de PIIA (plan d'implantation et d'intégration architecturale), un ajout audit mandat serait nécessaire pour réaliser une grille d'analyse qui permettrait aux membres de comités consultatif d'urbanisme (CCU) d'analyser une demande de façon plus structurée et uniforme;

ATTENDU QU'un document résumant les étapes relatives à l'adoption d'un règlement de PIIA et d'un règlement de citation serait également ajouté;

ATTENDU QUE le coût supplémentaire est de 2 000 \$ plus taxes;

ATTENDU QUE la MRC a déjà le budget nécessaire et que 50 % dudit budget provient du Fonds de la ruralité;

ATTENDU la recommandation du comité Culturel;

ATTENDU les discussions des membres du conseil de la MRC à ce sujet;

Il est, sur proposition de Mme Suzanne Pinard Lebeau, appuyé par M. Michel Noël, unanimement résolu par le conseil de la MRC de

Drummond de recevoir favorablement la recommandation du comité Culturel de la MRC et d'ajouter au mandat de la firme Les services EXP inc., la préparation d'une grille d'analyse et d'un document résumant les étapes relatives à l'adoption d'un règlement de PIIA et d'un règlement de citation, pour la somme de 2 000 \$ plus taxes.

ADOPTÉ

A.3) Fonds culturel 2013

mrc10281/13

ATTENDU QU'en mars 2004 la MRC de Drummond se dotait d'une politique culturelle pour l'ensemble de son territoire;

ATTENDU QU'en octobre 2010 la MRC de Drummond adoptait son troisième plan d'action triennal qui lui permettrait d'atteindre ses objectifs en matière de développement culturel;

ATTENDU QUE via l'action numéro 19 du susdit plan d'action, qui prévoit la mise en place d'un Fonds culturel doté d'une enveloppe totale de 30 000 \$ pour 2013, il est possible d'accorder une aide maximale de 1 500 \$ par projet présenté s'il répond aux critères d'octroi dudit fonds;

ATTENDU QUE dans ce cadre, le comité Culturel de la MRC de Drummond a reçu et examiné plusieurs projets;

ATTENDU QUE vingt-trois (23) des susdits projets répondent aux critères fixés par le programme et que le comité Culturel recommande de leur octroyer l'aide financière inscrite dans le tableau ci-après;

ATTENDU les discussions des membres du conseil de la MRC à ce sujet;

Il est, sur proposition de M. Michel Bourgeois, appuyé par M. Benoit Bourque, unanimement résolu par le conseil de la MRC de Drummond de recevoir favorablement la recommandation du comité Culturel de la MRC et donc d'autoriser, dans le cadre du programme de Fonds culturel élaboré par la MRC de Drummond, le versement des sommes ci-après indiquées pour les vingt-trois (23) projets identifiés et la signature par le directeur général soussigné, des conventions inhérentes à chacun des dossier.

Subventions dans le cadre du Fonds culturel de la MRC de Drummond

	Demandeur	Titre du projet	Montant octroyé
1.	Chœur Bella Voce	« Concert : Relève musicale »	1 500 \$
2.	Jean Lauzon	« Exposition : Ces images qui nous regardent »	1 500 \$
3.	Les Amis de l'orgue de Drummond	« Présentation d'un ciné-concert hors- série »	1 500 \$
4.	Guilde des artistes de la région de Drummondville	« Œuvre collective : Maisons de bois et beautés du monde »	500 \$

5. Tourisme Drummond	« Gala de l'Académie des Beaux Arts du Québec »	500 \$
6. Luc LeClerc	« Toronto Art Expo »	1 000 \$
7. Municipalité de Saint- Germain-de-Grantham	« Publication du livre : Maisons ancestrales et moments de vie de chez nous »	1 000 \$
8. Société Saint-Jean-Bap- tiste du Centre-du-Qc	« Édition 2013 des Jeudis en chansons »	1 000 \$
9. Galerie d'art Desjardins	« Exposition : Galerie d'art Desjardins : 35 ^e anniversaire »	1 500 \$
10. Mélanie Poirier	« Exposition : Affordable art fair – Stockholm 2013 »	1 000 \$
11. Caval'Art	« Caval'Art, édition 2013 »	1 500 \$
12. École de musique À la portée des sons	« Atelier Musico en milieu scolaire »	1 100 \$
13. Orchestre symphonique de Drummondville	« La bonne chanson en quatuor : projet scolaire »	1 500 \$
14. Symposium des arts L'Union-Vie de Drummondville	« Symposium 2014 : volet sculpture sur bois »	1 500 \$
15. Sylvie Savoie	« Réverbère solaire »	600 \$
16. Harmonie de Drummondville	« Enregistrement musical d'un démo de promotion »	1 500 \$
17. Étienne Bessette	« Participation à la Bourse Rideau 2014 »	1 500 \$
18. Regroupement Interculturel Drummond	« Fête de la diversité culturelle 2013 »	1 500 \$
19. Corporation d'animation Duvernay	« Théâtre de marionnettes : Le royaume du roi Dagobert »	780 \$
20. Coop de solidarité artistique de la MRC de Drummond	« Café-concert en galerie »	1 500 \$
21. Diane Descôteaux	« Il était un fois sous un haïkus, une pierre angulaire »	500 \$
22. Société d'histoire de Drummond	« Mémoires fichées »	1500 \$
23. Regroupement Interculturel Drummond	« Concert : Relève musicale »	1 500 \$

B) SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE DRUMMOND

Prenant la parole, Madame Suzanne Pinard Lebeau fait pour le bénéfice de ses collègues, un court rapport des principaux éléments discutés lors de la rencontre du 21 mars 2013 du conseil d'administration de la Société d'histoire de Drummond :

- Adoption du budget 2013 et des états financiers 2012.
- Adoption de nouveaux tarifs pour les services offerts.
- Adoption du plan d'action 2013.
- Évaluation de différents projets aux fins de permettre la diversification des revenus.
- Nomination de la directrice générale comme membre du Comité du 200e de Drummondville.
- Assemblée générale annuelle de la SHD le 2 mai 2013.

Copie de ce rapport est remis à chacun des membres du conseil de la MRC de Drummond.

C) RÉSEAUX PLEIN AIR DRUMMOND INC.

Prenant la parole, M. Michel Bourgeois précise à l'assemblée réunie, que le 26 mars 2013, Réseaux Plein Air Drummond (RPAD) tenait une rencontre de son conseil d'administration. Furent alors entre autres traités les éléments suivants, savoir :

- Présentation et adoption du rapport du président.
- Présentation des états financiers 2012.
- Un bref retour sur les discussions avec le maire de l'Avenir, M. Parenteau, qui indiquait sa volonté de faire hausser les amendes pour les VTT et souhaitait l'ajout de plus de patrouilleurs policiers dans les sentiers cyclables.
- Tenu de l'encan de vélo le 4 mai prochain.
- Rapport de l'assemblée générale annuelle de Réseaux Plein Air Drummond.

Copie de ce rapport est remis à chacun des membres du conseil de la MRC de Drummond.

D) COMITÉ CULTURE CENTRE-DU-QUÉBEC

Prenant la parole, M. Michel Bourgeois fait pour le bénéfice de ses collègues, un court rapport des principaux éléments discutés lors de la rencontre du 21 mars 2013 de Culture Centre-du-Québec :

- Suivi du budget et des affaires administratives et présentation des états financiers.
- Discussions sur les politiques de développement durable et de formation continue.
- Coupures de budget à la CRÉ de l'ordre de 21%. Amputation du budget de l'organisme d'au moins 15 000 \$ dollars sur des budgets promis antérieurement mais qui ne sont plus disponibles présentement.
- Réorganisation d'horaire et mouvement de personnel.
- Tables sectorielles:
 - Métier d'art : 2^e édition d'artisans sous la formule populaire d'un artiste qui habite une entreprise et utilise les rebuts de cette dernière, pour créer une œuvre d'art.
 - Littérature : rencontre entre une quinzaine d'auteurs à Victoriaville, à Drummondville ainsi qu'à Nicolet. Événement qui consiste à regrouper et à rendre accessible l'auteur ainsi que ses œuvres.
 - Volonté de créer un répertoire des lieux de diffusion pour les artistes, des lieux de répétition et des salles disponibles à l'intérieur de la Région Centre-du-Québec.
 - Diagnostic culturel et événement Culturalia ne verront pas le jour puisque le gouvernement en place ne donne pas suite à ces projets.
 - Prochain Gal'art : rencontre avec Bécancour et visites de lieux pour choisir l'endroit où se tiendra la soirée du Gal'art en octobre prochain.

Copie de ce rapport est remis à chacun des membres du conseil de la MRC de Drummond.

E) <u>COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE</u>

Prenant la parole, M. Yvon Lampron informe ses collègues des principaux sujets abordés lors de la rencontre du comité de Sécurité publique, tenue le 14 mars dernier, savoir :

• Rapport pour les mois de novembre et décembre 2012

Le capitaine Claude Desgagnés a résumé et commenté brièvement le rapport pour la période novembre/décembre 2012, mais aussi précisé au préalable, que les tendances générales sont bonnes et que tant à ce qui a trait à la sécurité routière qu'à la criminalité les résultats sont plutôt favorables.

- Faits saillants et statistiques en matière de sécurité routière :
 - On constate une diminution de 15 accidents par rapport à la même période l'an passé, leur nombre étant passé de 507 à 492.
 - Pour la période visée par le présent rapport, les policiers ont répondu à 3 625 appels de service, soit 285 de moins en comparaison à la même période l'année dernière.

- Le nombre de constats d'infraction émis pour la période sous examen est en diminution, passant de 2 411 à 2 266.
- Au cours de la période sous examen, 166 plaintes de circulation ont été portées à l'attention des services policiers de la MRC de Drummond. Sur ce nombre, cinq (5) plaintes ont nécessité l'ouverture d'un dossier afin d'en assurer le suivi.

• Visites dans les bars et les commerces :

La récente opération qui visait à visiter nombre de bars et de commerces aux fins de sensibiliser les propriétaires, occupants ou employés à l'application de certaines règles élémentaires de sécurité a fait l'objet de nombreux commentaires favorables. Cette initiative a été reçue comme un geste concret en faveur de l'amélioration du sentiment de sécurité de la population.

En conclusion de son exposé quant aux résultats obtenus par notre service de police, le capitaine Claude Desgagnés a souligné que nos bonnes performances en général sont, en plus d'un travail policier compétent, liées à un certains nombre de facteurs favorables, dont notamment :

- Le plan match provincial en matière de sécurité routière
- L'action de la Table nationale de concertation en sécurité routière
- Le filet social dont s'est doté la communauté

• <u>Guide de réflexion – Utilisation du réseau routier à des fins de</u> sollicitation

Le lieutenant David Vadnais a déposé et présenté aux membres du comité un document intitulé: Guide de réflexion – Utilisation du réseau routier pour des activités de levée de fonds. Si ce guide est de confection locale, dans son esprit et ses paramètres il respecte toutes les orientations provinciales.

Essentiellement, ce document se veut un outil d'aide à la décision pour les municipalités locales, une piste de réflexion en vue de se doter d'un cadre et d'une méthodologie dans l'examen de demandes d'autorisation pour effectuer de la sollicitation sur la voie publique.

Chacune des municipalités du territoire de la MRC de Drummond recevra copie de ce guide de réflexion.

• <u>Interventions policières impliquant des cas en santé mentale</u>

Revenant sur les différentes préoccupations de la Sûreté du Québec dans le dossier des interventions impliquant des cas en santé mentale, le lieutenant David Vadnais a précisé qu'à cet effet plusieurs rencontres ont de nouveau été tenues avec le CSSS.

Finalement, pour permettre à ce dossier d'évoluer, une instruction a été rédigée aux fins de mieux encadrer les procédés et façons de faire, puis remise tant aux policiers qu'aux autorités du CSSS. Reste maintenant aux différentes parties à s'habituer de fonctionner avec un nouveau cadre qui, par ailleurs, a rencontré l'assentiment de chacun des partenaires.

• Modification du Règlement concernant les chiens

Après discussion de la demande de la municipalité de L'Avenir, qui souhaiterait que soit modifié le Règlement concernant les chiens pour le rendre plus précis, le comité de Sécurité publique de la MRC de Drummond suggère et recommande à chacune des municipalités qui appliquent le règlement harmonisé ci-haut mentionné, d'apporter l'amendement suivant :

- D'ajouter à l'article 6 du susdit règlement un paragraphe c-) qui se lirait comme suit : «attaque, mord ou tente d'attaquer ou de mordre un animal ou un être humain»

Copie de ce rapport est remis à chacun des membres du conseil de la MRC de Drummond.

F) COPERNIC

Prenant la parole, M. Yvon Lampron informe ses collègues que le 27 mars dernier s'est tenue une réunion du conseil d'administration de COPERNIC, réunion au cours de laquelle ne furent traités que des dossiers courants et assurés les suivis normaux pour la poursuite des initiatives déjà entamées.

G) COMITÉ SÉCURITÉ INCENDIE

Prenant la parole, M. Yvon Lampron informe ses collègues que c'est le 10 avril prochain, que se réunira le comité Sécurité incendie de la MRC de Drummond.

H) UPA / COMMISSION SCOLAIRE DES CHÊNES

Prenant la parole, M. le préfet Jean-Pierre Vallée informe rapidement ses collègues concernant deux éléments :

H.1) Union des Producteur de Bois du Centre-du-Québec (UPA)

Dans un premier temps, M. le préfet invite ses collègues à signer une lettre d'appui aux démarches entreprises par l'UPA, pour protéger et conserver les règles actuelles relatives au contingentement des productions et marchés agricoles, lettre dont chacun des membres du conseil s'est vu remettre copie.

H.2) <u>Commission scolaire des Chênes</u>

Deuxièmement, M. le préfet informe ses collègues que Mme Jeanne-Mance Paul, présidente de la Commission scolaire des Chênes, invite tous les maires qui le peuvent à assister à une rencontre qui se tiendra le 30 avril prochain, à 19 h 00 à la salle des commissaires de la susdite commission scolaire pour discuter de la taxation scolaire.

PÉRIODE DE QUESTIONS AU PUBLIC

Aucune question et aucun point particulier n'est soulevé lors de la période dévolue aux questions du public.

LEVÉE DE LA SÉANCE

mrc10282/13

L'ordre du jour ayant été épuisé et aucune autre proposition n'étant faite, il est, sur proposition de M. Yvon Lampron, appuyé par Mme Suzanne Pinard Lebeau, unanimement résolu par le conseil de lever la présente séance.

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST LEVÉE À 20 H 25.

Jean-Pierre Vallée
Préfet

Michel Gagnon
Directeur général

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL DU 3 AVRIL 2013

ORDI	RE DU JOUR mrc10265/135	4
DÉPĈ	OT DU RAPPORT FINANCIER 20125	55
PROC	CÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MARS 2013 mrc10266/13 5	5
FINA	NCES	
A)	RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL SUR LES DÉPENSES	5
в)	RESSOURCERIE TRANSITION INC. MRC10267/13	6
AMÉ	NAGEMENT	
A)	RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ D'AMÉNAGEMENT Plan de gestion des milieux naturels de la région Centre-du-Québec mrc10268/13 5	6
В)	RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE (CCA) Saint-Félix-de-Kingsey Refonte des règlements d'urbanisme mrc10269/13	58
C)	APPROBATIONS DE MODIFICATIONS À DES RÈGLEMENTS D'URBANISME C.1) Drummondville C.1.1) Règlement no 4369-1 mrc10270/13	
PACT	TE RURAL	
RA	PPORT D'ACTIVITÉS 2011-2012 (REDDITION DE COMPTES) MRC10272/13	i0
GEST	TION DES COURS D'EAU	
A)	COURS D'EAU ST-CYR ET BRANCHE A (GC-159) (DRUMMONDVILLE) Autorisation d'exécution des travaux d'entretien mrc10273/13	51
В)	COURS D'EAU RUISSEAU POKASSO, BRANCHES # 27 ET 28 (GC-219) (SAINT-PIE-DE-GUIRE) Autorisation d'exécution des travaux d'entretien mrc10274/13	52
C)	TRAVAUX DE MISE EN VALEUR DU COURS D'EAU KELLY (GC-162) (COMPENSATION POUR LES BRANCHES # 1 ET 1A DU COURS D'EAU CARDIN) (DRUMMONDVILLE) Autorisation d'exécution des travaux d'aménagement mrc10275/13	52
D)	COURS D'EAU DÉCHARGE FOURNIER, BRANCHE # 3 (GC-178) (SAINT-GERMAIN-DE-GRANTHAM Abrogation partielle du règlement # 267 du Conseil de Comté de Drummond mrc10276/13	
	COURS D'EAU DUMAINE (GC-190) (DRUMMONDVILLE) Demande d'autorisation de travaux d'aménagement au MDDEP mrc10277/13	
F)	COURS D'EAU NORMAND MRC10278/13	i 4
CORI	RESPONDANCES	
INI	FORMATION GÉNÉRALE	5
RAPF	PORT DES COMITÉS ET REPRÉSENTATIONS	
A)	COMITÉ CULTUREL A.1) Forum Ouvert mrc10279/13	ī7
	A.2) Ajout au mandat de la firme Les services EXP inc. Outils de protection du patrimoine mrc10280/13	57
	A.3) Fonds culturel 2013 mrc10281/13	ī8

B) SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE DRUMMOND	70
C) RÉSEAUX PLEIN AIR DRUMMOND INC.	70
D) COMITÉ CULTURE CENTRE-DU-QUÉBEC	70
E) COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE	
F) COPERNIC	73
G) COMITÉ SÉCURITÉ INCENDIE	
H) UPA / COMMISSION SCOLAIRE DES CHÊNES	73
H.1) Union des Producteur de Bois du Centre-du-Québec (UPA)	
H.2) Commission scolaire des Chênes	
PÉRIODE DE QUESTIONS AU PUBLIC	74
LEVÉE DE LA SÉANCE mrc10282/13	74